

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50079

Numéro SIREN : 349 661 074

Nom ou dénomination : 2 RB-I

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2020 sous le numéro de dépôt 9052

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/9052

Déposant :

Nom/dénomination : 2 RB-I

Forme juridique : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

N° SIREN : 349 661 074

N° gestion : 1989 B 50079

[illegible]

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Dénomination de l'entreprise		2 RE-I SA		N° de		
				Fonction N°		
CAPITAL PROPRES	Capital social ou individuel (1) Dont versé	9 500 000		DA	9 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
	Fonds de répartition (2) dont cent d'équivalence	IK		DC		
	Reserve de 3			DD	319 134	
	Revenus statutaires ou contractuels			DE		
	Reserves réglementées (3) (Dont réserves de régularisation des comptes) BI			DI		
	Autres réserves (Dont réserves relatives à l'induit d'actes originaux d'artistes vivants) H			DG	2 242 715	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 039 678	
	Subventions d'investissement			DI		
	Provisions réglementées			DK	19 609	
	TOTAL (II)			DI	14 146 336	
Autre fonds propre	Produit des émissions de titres porteurs d'actes			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provision pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DI		
	Emprunts et dettes échues des établissements de crédit (5)			DI	3 442 361	
	Emprunts et dettes financières de court terme Dont emprunts participatifs H			DV	5 611 672	
	Avances et comptes reçus sur commodes à court terme			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	24 115	
	Dettes fiscales et sociales			DY	407 672	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	190	
	Autres dettes			EX		
Comptes d'attente	Produit constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			IC	14 399 332		
	Fonds de conversion passif			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 545 679		
REMANÈGES	1	Fonds de répartition incorporés au capital		IF		
	2	Dont : { - Réserve spéciale de régularisation 1950 - Fonds de réévaluation libre - Réserve de réévaluation 1976		IG		
				II		
				II		
	3	Dont réserves spéciales des plus-values à long terme		II		
4	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			IG	2 158 458	
5	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			II		

Des explications concernant cette rubrique sont données à l'annexe 2052

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 - Etat préparatoire



47

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

Exercice clos le 31/12/2020
Compte de résultat

Dénomination de l'entreprise : 2 RB-1 SA

Normal ☐ Non ☐

		Exercice N			
		Exercice N-1		Exercice N-2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	EA		EB	
	Production vendue { biens * services *	ED		EF	
		EG	742 991	EH	742 991
	Charges d'exploitation nettes *	II	742 991	IK	742 991
	Production stockée *			IM	
	Production immobilisée *			IN	
	Subventions d'exploitation			IO	
	Reprises sur amortissements et provisions - transferts de charges *			IP	
	Autres produits - 1 - II			IQ	1
	Total des produits d'exploitation - 2 - I			IR	742 992
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises - y compris droits de douane	FS			
	Variation de stock marchandises *	FI			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements - y compris droits de douane *	FJ			
	Variation de stock matières premières et approvisionnement *	IV			
	Autres achats et charges externes - y compris *	FW	242 777		
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	32 670		
	Salaires et traitements *	FY	475 410		
	Charges sociales - 10	FZ	155 812		
	Provisions d'exploitation { dotations aux amortissements * dotations aux provisions	GA	12 792		
	Autres charges - 12	GI	14 771		
	Total des charges d'exploitation - 4 - II			GF	893 244
1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(150 252)
Produit et charge	Bénéfice attribué ou perte transférée	HI		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	IV		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produit financier de participations *			GJ	242 310
	Produit des valeurs mobilières et créances de placement immobilisées *			GK	468
	Autres intérêts et produit assimilés *			GL	16 744
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	2 780 452
	Différence positive de change			GN	
	Produits nets à cession de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers - V			GP	2 989 794
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	70 158
	Intérêts et charges assimilés - 6			GR	58 812
	Différence négative de change			GS	
	Charges nettes à cession de valeurs mobilières de placement			GT	653 142
	Total des charges financières - VI			GU	782 112
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	2 207 682
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - III - IV + V - VI)				GW	360 511

RÉSULTAT D'EXPLOITATION : 742 992 - CHARGES D'EXPLOITATION : 893 244 - RÉSULTAT FINANCIER : 2 207 682 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS : 360 511



47

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise		N°		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		2 066 190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels - (VII)	HD		2 066 190	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		601 512	
	Dont monts exceptionnels sur amortissements et provisions	HG		10 977	
	Total des charges exceptionnelles - (VIII)	HH		612 389	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 453 801
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				IJ	
Impôts sur les bénéfices				IK	1 74 634
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)				IL	4 195 936
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	2 156 389
5 BENEFAICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	2 039 548
RÉSULTATS	1 Dont produits nets parties sur opérations à long terme	IO			
	2 Dont	IP			
	3 Dont	IQ			
	4 Dont	IR			
	5 Dont produits concernant les entreprises liées	IS		269 219	
	6 Dont intérêts concernant les entreprises liées	IT			
	7a) Dont dotations, réserves, écarts de réévaluation	IU			
	7b) Dont amortissements des PME majorés	IV			
	7c) Dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles	IV			
	8 Dont transferts de charges	AV			
	9 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	10 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	11 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	12 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	13 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	14 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	15 Dont cotisations personnelles de l'exploitant	AV			
	16 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV
17 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
18 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
19 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
20 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
21 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
22 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
23 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
24 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
25 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
26 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
27 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
28 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
29 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
30 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
31 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
32 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
33 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
34 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
35 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
36 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
37 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
38 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
39 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
40 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
41 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
42 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
43 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
44 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
45 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
46 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
47 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
48 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
49 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
50 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
51 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
52 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
53 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
54 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
55 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
56 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
57 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
58 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
59 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
60 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
61 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
62 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
63 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
64 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
65 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
66 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
67 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
68 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
69 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
70 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
71 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
72 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
73 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
74 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
75 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
76 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
77 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
78 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
79 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
80 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
81 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
82 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
83 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
84 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
85 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
86 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
87 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
88 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
89 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
90 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
91 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
92 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
93 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
94 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
95 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
96 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
97 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
98 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
99 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	
100 Dont cotisations personnelles de l'exploitant				AV	

Désignation de l'entreprise : SAGE Experts-comptables



47

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 28 545 668,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 039 678,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/05/2020 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a opté pour une mesure de simplification qui consiste à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.



497

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation de ses frais en frais d'établissement, ou leur imputation sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance de leur comptabilisation en charges.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'option pour l'incorporation de certains frais accessoires, liés à l'acquisition des immobilisations financières, dans le coût d'entrée de l'immobilisation a été retenue.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS

- La SA 2RB-I a cédé les titres de participation qu'elle détenait dans le capital de la SCI Altilac. La plus value de cession s'élève à 1 446 490€.
- Suite à la baisse importante des marchés boursiers au cours du quatrième trimestre 2018, une dépréciation des valeurs mobilières de placement avait été constatée au 31/12/2018 pour un montant de 1 559 481€. Les marchés boursiers se sont sensiblement rétablis en 2019 et la dépréciation a été reprise pour un montant de 1 050 452€ sur l'exercice 2019.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 017 488 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 429			2 429
Immobilisations corporelles	283 255	67 542	50 157	300 640
Immobilisations financières	22 691 813	3 138 128	3 115 521	22 714 419
TOTAL	22 977 497	3 205 670	3 165 678	23 017 488

Amortissements et provisions d'actif = 230 729 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 429			2 429
Immobilisations corporelles	254 856	22 090	48 645	228 300
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	257 285	22 090	48 645	230 729

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	2 429	2 429	0	12 mois
Agencement aménagements divers	22 121	15 118	7 003	5 ans
Matériel de transport	175 855	117 496	58 359	5 ans
Matériel bureau & informatique	34 699	27 722	6 977	de 4 à 5 ans
Mobilier	67 965	67 965	0	de 5 à 10 ans
TOTAL	303 069	230 729	72 340	

Etat des créances = 10 695 786 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 681 537		10 681 537
Actif circulant & charges d'avance	14 249	14 249	
TOTAL	10 695 786	14 249	10 681 537

Provisions pour dépréciation = 694 826 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	1 675 139	70 139		1 050 452	694 826
TOTAL	1 675 139	70 139		1 050 452	694 826

Produits à recevoir par postes du bilan = 124 936 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	124 936
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	124 936

Charges constatées d'avance = 11 123 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 9 500 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en debut d'exercice	475000	20,00	9 500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	475000	20,00	9 500 000

Provisions = 19 809 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	8 931	10 877			19 809
Provisions pour risques &					
TOTAL	8 931	10 877			19 809

Etat des dettes = 14 399 333 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 342 362	2 341 090	5 098 441	902 831
Dettes financières diverses	5 611 603			5 611 603
Fournisseurs	24 115	24 115		
Dettes fiscales & sociales	420 862	420 862		
Dettes sur immobilisations	390	390		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	14 399 333	2 786 458	5 098 441	6 514 434

Charges à payer par postes du bilan = 52 876 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 967
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 019
Dettes fiscales & sociales	24 890
Autres dettes	
TOTAL	52 876

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 742 991 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	742 281	99,90 %
Produits des activités annexes	710	0,10 %
TOTAL	742 991	100,00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	2 039 678
Impôts sur les bénéfices	274 634
Résultat comptable avant impôts	2 314 312
Variation des prov. Réglementées	10 877
Résultat hors impôts et dérogatoire	2 325 189

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 122
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 122

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1.13
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	5.75
Dirigeant	1 00
Apprentis sous contrat	
TOTAL	7.88

Engagements hors bilan**Cautions données**

Organisme prêteur	Emprunteur	Montant financé	Capital restant dû au 31/12/2019	Engagement hors bilan
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	3 350 000 €	2 867 432 €	Caution solidaire 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 800 000 €	non débloqué	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SAS V2I	4 000 000 €	3 883 913 €	Caution 2RB-I
CIC	Kalinda	3 500 000 €	3 500 000 €	Caution 2RB-I pour 1,4M€
Crédit Agricole	SCI Amaya Invest	800 000 €	800 000 €	Caution 2RB-I

Engagements donnés

Souscription au fonds SIPAREX ETI IV

Exercice 2016 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 985 200€

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO

Exercice 2016 : engagement de souscription de 50 parts du fonds pour un montant de 500 000€

Montant restant à verser : 26 600€

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO 2

Exercice 2019 : engagement de souscription de 1000 parts du fonds pour un montant de 1 000 000€

Montant restant à verser : 839 900€

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 124 936 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets courus/creances rattac(26780000000)	124 936
TOTAL	124 936

Charges constatées d'avance = 11 123 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	11 123
TOTAL	11 123

Charges à payer = 52 876 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus non echus(16884000000)	8 967
TOTAL	8 967

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000000)	19 019
TOTAL	19 019

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-conges a payer(42820000000)	16 200
Org.soc-ch.soc/conges a payer(43820000000)	6 579
Organismes sociaux (43860000000)	2 110
TOTAL	24 890

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS SULCO	5 100 000	-349 212	51 00%	2 601 000	2 601 000			50 000	-158 915	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
VAL THORENS LE CAIRN	7 200 000		11 11%	800 000	800 000	2 200 000		5 656 471	-32 800	
SCV KALINDA	3 000		33 33%	1 000	1 000	206 325		412 526	78 065	30 843
SA V2I	5 125 000		45 00%	2 360 635	2 360 635	6 724 929		50 000	-450 572	
SCI AMAYA INVEST	1 000		39 00%	390	390	955 500			-157 147	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
SCI RESIDENCE LES BOISSES	150 000	-236 287	5 65%	8 475	8 475	584 783		1 455 510	-899 588	
SIPAREX*	31 410 000	16 793 000	1 97%	1 021 508	1 021 508			2 162 000	1 344 000	30 448
SIPAREX MIDMARKET III	66 227 141		2 44%	1 616 000	1 616 000			3 587 585	706 300	
SIPAREX INTERMEZZO	40 972 315		0 48%	194 788 5	194 788 5			3 918 388	2 961 486	
SOPREDA 2	?	?	?	3 049	3 049	10 000		?	?	
SETAM	4 441 905	96 669 469	0 32%	98 063	98 063			56 420 662	13 823 380	16 150
S3V	73 865 940	33 795 605	0 14%	114 673	114 673			67 319 744	5 662 829	6 761
SIPAREX MIDMARKET ETI IV	181 364 886		1 66%	3 014 800	3 014 800			2 690 675	-3 069 766	
SIPAREX INTERMEZZO 2	26 700 439		0 60%	160 100	160 100			53 845	9 068	
b) Etrangères										

Remarques : * Siparex: Nous ne disposons que des données en K€



KPMG S.A.
15 rue du Pré Paillard
CS 20121
74941 Annecy-le-Vieux cedex

Téléphone +33 (0)4 50 64 00 82
Télécopie +33 (0)4 50 64 06 21
Site internet www.kpmg.fr

2 RB-ISA

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
2 RB-ISA
"La Ferme de Nicole" - Soney - 73400 Ugine
Ce rapport contient 17 pages
Référence : AD/LS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



47



KPMG S.A.
15 rue du Pré Paillard
CS 20121
74941 Annecy-le-Vieux cedex

Téléphone : +33 (0)4 50 64 00 82
Télécopie : +33 (0)4 50 64 06 21
Site internet : www.kpmg.fr

2 RB-I SA

Siège social : "La Ferme de Nicole" - Soney - 73400 Ugine
Capital social : € 9 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société 2 RB-I SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 RB-I SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 13 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Ego
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



47

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation et créances rattachées, les valeurs mobilières de placement ainsi que les provisions pour dépréciation liées à ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 13 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

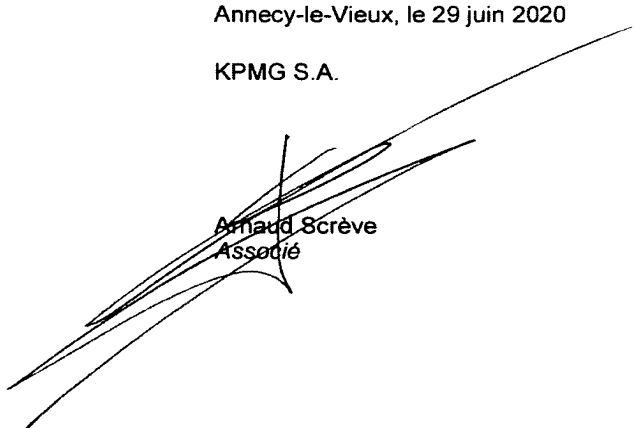
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy-le-Vieux, le 29 juin 2020

KPMG S.A.

Arnaud Scréve
Associé



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	2 429	2 429				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	300 640	228 300	72 340	28 399		43 941
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	11 994 482		11 994 482	12 178 398		- 183 916
Créances rattachées à des participations	10 681 537		10 681 537	10 475 015		206 522
Autres titres immobilisés	38 400		38 400	38 400		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	23 017 488	230 729	22 786 759	22 720 212		66 547
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés				78 366		- 78 366
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	35		35			35
. Personnel						
. Organismes sociaux				2 751		- 2 751
. Etat, impôts sur les bénéfices				15 071		- 15 071
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 090		3 090	3 254		- 164
. Autres				260 555		- 260 555
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 182 957	694 826	2 488 131	1 884 733		603 398
Disponibilités	3 256 530		3 256 530	1 185 168		2 071 362
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	11 123		11 123	10 728		395
TOTAL (II)	6 453 736	694 826	5 758 910	3 440 627		2 318 283
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 471 224	925 556	28 545 669	26 160 838		2 384 831

Voir le compte-rendu de l'expert-comptable

safirec

Page 4



497

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 9 500 000)	9 500 000	9 500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	318 134	318 134	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 268 715	3 519 750	-1 251 035
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 039 678	-1 251 035	3 290 713
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	19 809	8 931	10 878
TOTAL (I)	14 146 336	12 095 781	2 050 555
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	8 342 362	8 136 081	206 281
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	5 611 603	5 776 876	- 165 273
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 115	19 671	4 444
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	16 200	14 848	1 352
. Organismes sociaux	89 084	84 828	4 256
. Etat, impôts sur les bénéfices	272 658		272 658
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 510	13 868	8 642
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	20 410	18 496	1 914
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390	390	
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	14 399 333	14 065 058	334 275
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	28 545 669	26 160 839	2 384 831

Voir le compte-rendu de l'expert-comptable

safirec

Page 5



497

Compte de résultat

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Présenté en Euros	
					Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	742 991		742 991	744 850	- 1 859	-0,25
Chiffres d'affaires Nets	742 991		742 991	744 850	- 1 859	-0,25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				2 192	- 2 192	-100
Autres produits			1	4	- 3	-75,00
Total des produits d'exploitation (I)			742 992	747 046	- 4 054	-0,54
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			266 777	272 870	- 6 093	-2,23
Impôts, taxes et versements assimilés			30 070	32 242	- 2 172	-6,74
Salaires et traitements			376 460	365 521	10 939	2,99
Charges sociales			168 866	156 587	12 279	7,84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			22 090	26 384	- 4 294	-16,28
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			18 001	18 000	1	0,01
Total des charges d'exploitation (II)			882 264	871 603	10 661	1,22
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-139 272	-124 557	- 14 715	11,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			269 210	239 991	29 219	12,18
Produits des autres valeurs mobilières et créances			465	465		0,00
Autres intérêts et produits assimilés			66 649	85 204	- 18 555	-21,78
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 050 452		1 050 452	N/S
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				215 070	- 215 070	-100
Total des produits financiers (V)			1 386 776	540 730	846 046	156,46
Dotations financières aux amortissements et provisions			70 139	1 559 481	-1 489 342	-85,50
Intérêts et charges assimilées			58 812	56 273	2 539	4,51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			258 042		258 042	N/S
Total des charges financières (VI)			386 993	1 615 754	-1 228 761	-76,05
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			999 783	-1 075 025	2 074 808	193,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			860 511	-1 199 582	2 060 093	171,73

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 066 190	842 395	1 223 795	145,28
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	2 066 190	842 395	1 223 795	145,28
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		969	- 969	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	601 512	765 000	- 163 488	-21,37
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	10 877	8 931	1 946	21,79
Total des charges exceptionnelles (VIII)	612 389	774 900	- 162 511	-20,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 453 801	67 495	1 386 306	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	274 634	118 947	155 687	130,89
Total des Produits (I+II+V+VII)	4 195 958	2 130 171	2 065 787	96,98
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 156 280	3 381 205	-1 224 925	-36,23
RESULTAT NET	2 039 678	-1 251 035	3 290 713	263,04
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 28 545 668,64 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 039 678,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/05/2020 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a opté pour une mesure de simplification qui consiste à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.



47

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation de ses frais en frais d'établissement, ou leur imputation sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance de leur comptabilisation en charges.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'option pour l'incorporation de certains frais accessoires, liés à l'acquisition des immobilisations financières, dans le coût d'entrée de l'immobilisation a été retenue.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS

- La SA 2RB-I a cédé les titres de participation qu'elle détenait dans le capital de la SCI Attilac. La plus value de cession s'élève à 1 446 490€.
- Suite à la baisse importante des marchés boursiers au cours du quatrième trimestre 2018, une dépréciation des valeurs mobilières de placement avait été constatée au 31/12/2018 pour un montant de 1 559 481€. Les marchés boursiers se sont sensiblement rétablis en 2019 et la dépréciation a été reprise pour un montant de 1 050 452€ sur l'exercice 2019.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 017 488 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 429			2 429
Immobilisations corporelles	283 255	67 542	50 157	300 640
Immobilisations financières	22 691 813	3 138 128	3 115 521	22 714 419
TOTAL	22 977 497	3 205 670	3 165 678	23 017 488

Amortissements et provisions d'actif = 230 729 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 429			2 429
Immobilisations corporelles	254 856	22 090	48 645	228 300
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	257 285	22 090	48 645	230 729

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	2 429	2 429	0	12 mois
Agencement aménagements divers	22 121	15 118	7 003	5 ans
Matériel de transport	175 855	117 496	58 359	5 ans
Matériel bureau & informatique	34 699	27 722	6 977	de 4 à 5 ans.
Mobilier	67 965	67 965	0	de 5 à 10 ans
TOTAL	303 069	230 729	72 340	

Etat des créances = 10 695 786 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 681 537		10 681 537
Actif circulant & charges d'avance	14 249	14 249	
TOTAL	10 695 786	14 249	10 681 537

Provisions pour dépréciation = 694 826 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	1 675 139	70 139		1 050 452	694 826
TOTAL	1 675 139	70 139		1 050 452	694 826

Produits à recevoir par postes du bilan = 124 936 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	124 936
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	124 936

Charges constatées d'avance = 11 123 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 9 500 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	475000	20,00	9 500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	475000	20,00	9 500 000

Provisions = 19 809 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	8 931	10 877			19 809
Provisions pour risques &					
TOTAL	8 931	10 877			19 809

Etat des dettes = 14 399 333 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 342 362	2 341 090	5 098 441	902 831
Dettes financières diverses	5 611 603			5 611 603
Fournisseurs	24 115	24 115		
Dettes fiscales & sociales	420 862	420 862		
Dettes sur immobilisations	390	390		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	14 399 333	2 786 458	5 098 441	6 514 434

Charges à payer par postes du bilan = 52 876 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 967
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 019
Dettes fiscales & sociales	24 890
Autres dettes	
TOTAL	52 876

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 742 991 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	742 281	99,90 %
Produits des activités annexes	710	0,10 %
TOTAL	742 991	100,00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	2 039 678
Impôts sur les bénéfices	274 634
Résultat comptable avant impôts	2 314 312
Variation des prov. Réglementées	10 877
Résultat hors impôts et dérogatoire	2 325 189

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 122
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 122

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1.13
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	5.75
Dirigeant	1.00
Apprentis sous contrat	
TOTAL	7.88

Engagements hors bilan**Cautions données**

Organisme prêteur	Emprunteur	Montant financé	Capital restant dû au 31/12/2019	Engagement hors bilan
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	3 350 000 €	2 867 432 €	Cautions solidaire 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 800 000 €	non débloqué	Cautions 2RB-I
Crédit Agricole	SAS V2I	4 000 000 €	3 883 913 €	Cautions 2RB-I
CIC	Kalinda	3 500 000 €	3 500 000 €	Cautions 2RB-I pour 1,4M€
Crédit Agricole	SCI Amaya Invest	800 000 €	800 000 €	Cautions 2RB-I

Engagements donnés

Souscription au fonds SIPAREX ETI IV

Exercice 2016 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 985 200€

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO

Exercice 2016 : engagement de souscription de 50 parts du fonds pour un montant de 500 000€

Montant restant à verser : 26 600€

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO 2

Exercice 2019 : engagement de souscription de 1000 parts du fonds pour un montant de 1 000 000€

Montant restant à verser : 839 900€

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 124 936 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets courus/creances rattac(26780000000)	124 936
TOTAL	124 936

Charges constatées d'avance = 11 123 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	11 123
TOTAL	11 123

Charges à payer = 52 876 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus non echus(16884000000)	8 967
TOTAL	8 967

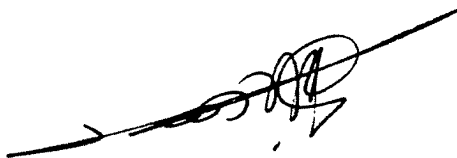
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000000)	19 019
TOTAL	19 019

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-conges a payer(42820000000)	16 200
Org.soc-ch.soc/conges a payer(43820000000)	6 579
Organismes sociaux (43860000000)	2 110
TOTAL	24 890

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS SULCO	5 100 000	-349 212	51.00%	2 601 000	2 601 000			50 000	-158 915	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
VAL THORENS LE CAJRN	7 200 000		11.11%	800 000	800 000	2 200 000		5 656 471	-32 800	
SCV KALINDA	3 000		33.33%	1 000	1 000	206 325		412 528	78 065	30 843
SA V2I	5 125 000		45.00%	2 360 635	2 360 635	6 724 929		50 000	-450 572	
SCI AMAYA INVEST	1 000		39.00%	390	390	955 500			-157 147	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
SCI RESIDENCE LES BOISSES	150 000	-236 287	5.65%	8 475	8 475	584 783		1 455 510	-899 586	
SIPAREX*	31 410 000	16 793 000	1.97%	1 021 508	1 021 508			2 162 000	1 344 000	30 448
SIPAREX MIDMARKET III	66 227 141		2.44%	1 616 000	1 616 000			3 587 585	706 300	
SIPAREX INTERMEZZO	40 972 315		0.48%	194 788.5	194 788.5			3 916 368	2 961 486	
SOPREDA 2	?	?	?	3 049	3 049	10 000		?	?	
SETAM	4 441 905	96 689 469	0.32%	96 063	96 063			56 420 862	13 823 380	16 150
S3V	73 865 940	33 795 605	0.14%	114 673	114 673			67 319 744	5 662 829	6 761
SIPAREX MIDMARKET ETI IV	181 384 886		1.66%	3 014 800	3 014 800			2 690 675	-3 069 766	
SIPAREX INTERMEZZO 2	26 700 439		0.60%	160 100	160 100			53 845	9 066	
b) Etrangères										

Remarques : * Siparex: Nous ne disposons que des données en K€



La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entreprise par le Directeur, la direction de l'entreprise n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

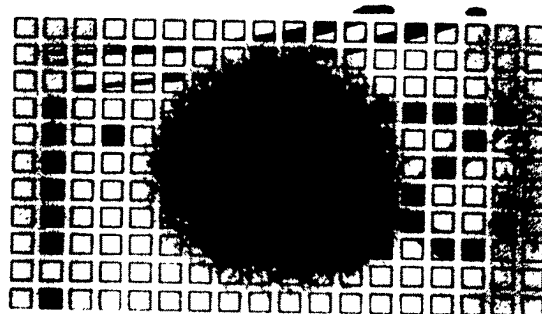
Effets de la crise sur l'activité :

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, qui a touché la France dans le courant du premier trimestre 2020, constitue, au regard des principes comptables, un événement postérieur sans lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice 2019. A ce titre, il est sans incidence directe sur l'évaluation des actifs et des passifs faite au 31 décembre 2019.

Evénements postérieurs à la clôture

Ugine, le

v/ref
n/ref



" La Ferme de Nicole "
150, route de la Follette
Soney
Boite Postale 33
73401 UGINE CEDEX

Tél. 04.79.37.50.50
Fax 04.79.37.50.24

2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €
Siège social : "La Ferme de Nicole", SONEY
73400 UGINE
349 661 074 RCS CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat **de l'exercice clos au 31 décembre 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant

à 2 039 678,02 €
comme suit :

- virement de 5 %, soit.....	101 983,90 €	- 101 983,90 €
au compte "Réserve légale", dont le montant		
au 31 décembre 2019 de.....	318 133,97 €	

se trouve ainsi porté à 420 117,87 €

- le solde de.....	1 937 694,12 €
est affecté au compte "Autres réserves" dont le montant au	
31 décembre 2019 de.....	2 268 715,34 €

se trouve ainsi porté à 4 206 409,46 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil de surveillance



2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €
Siège social : "La Ferme de Nicole", SONEY
73400 UGINE
349 661 074 RCS CHAMBERY

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

1. Observations sur les comptes annuels et sur le rapport de gestion du Directoire

Nous vous rappelons également, que le Conseil de surveillance a entendu trimestriellement le Directoire et ce, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce.

Nous vous précisons en outre que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les délais légaux, soit dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels au titre du dernier exercice clos ainsi que le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière de notre part.

Enfin, le Conseil de surveillance approuve les propositions qui vous sont faites par le Directoire pour l'affectation du résultat.

2. Délégations en matière d'augmentation de capital

a) Délégation de compétence :

NEANT

b) Délégation de pouvoirs :

NEANT



3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

NEANT

4. Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

a. Au sein du Conseil de surveillance :

M. René BIANCO

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I,
- Président du CS de la société S.A. 2 RB-I.

Mme Charlotte BIANCO

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I,
- Vice-Président du CS de la société S.A. 2 RB-I.

M. Francis CLEMENT

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I.

b. Au sein du Directoire :

- Monsieur Robert BIANCO

- Président du Directoire de la S.A. 2 RB-I,
- Gérant de la SARL AGNES,
- Gérant de l'EURL COLO,
- Gérant de la SCI LA VOLONTE,
- Gérant de la SCI COGEPHIL,
- Gérant de la SCI LE LAMA,
- Gérant de la SCI GB INVEST,
- Gérant de la SCI LES GRANGES DU SOLEIL,
- Gérant de la SCI LES MONTAGNES DU LAC,
- Gérant de la SCI ALEXINVEST,
- Administrateur de la S.A. SIPAREX ASSOCIES,
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "V2I",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "V2I", elle-même Présidente de la société "SALOON",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "SULCO",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "SULCO", elle-même Présidente de la société "IMMOBILIERE PERE BISE".

RB

M. Georges BIANCO

- Membre du directoire de la société S.A. 2 RB-I.

Fait à UGINE,
Le 2 avril 2020.

Le Conseil de surveillance
René BIANCO

